

# Les Jurys de la Communauté Française de l'Enseignement Secondaire Ordinaire

## Consignes d'Examen

Cycle	2020-2021/2
Titre	CE1D
Matière	Langues modernes

**Direction des jurys de  
l'enseignement secondaire**  
Rue Adolphe Lavallée, 1  
1000 Bruxelles

[jurys@cfwb.be](mailto:jurys@cfwb.be)  
[enseignement.be/jurys](https://enseignement.be/jurys)

## I. Informations générales

### ●●● Identification de la matière

Langues modernes

### ●●● Titre visé, type d'enseignement et l'option

Certificat d'études du 1<sup>e</sup> degré de l'Enseignement Secondaire

### ●●● Programme

Numéro du programme : 501/2020/240

Lien : <http://www.wallonie-bruxelles-enseignement.be/progr/501-2020-240.pdf>

### ●●● Contenu

L'épreuve est articulée en 5 compétences : la compréhension à l'audition, la compréhension à la lecture, l'expression écrite, l'expression orale en interaction (EOEI) et l'expression orale sans interaction (EOSI).

Ces informations sont reprises dans la circulaire 7972 intitulée « Directives relatives à l'organisation des épreuves externes certificatives « CE1D » et « CESS » de l'année scolaire 2020-2021 » publiée le 16/02/2021.

## II. Organisation de l'examen

### ●●● Type d'examen

L'épreuve comprendra :

- une partie écrite fixée le **vendredi 18 juin 2021**.
- une partie orale fixée entre les **lundis 14 et 21 juin 2021**.

Les candidats seront convoqués dans l'horaire des épreuves, via leur numéro de matricule, après le traitement des inscriptions.

La durée de passation de l'**épreuve écrite** a été fixée à 150 minutes effectives qui sont réparties en deux blocs, entrecoupés d'une pause : le premier de 100 minutes pour la compréhension à l'audition et la compréhension à la lecture et le second de 50 minutes pour l'expression écrite.

La durée de passation de l'**expression orale** a été fixée à 5 minutes par candidat (2 ou 3 minutes supplémentaires peuvent être nécessaires pour les contingences organisationnelles).

Ce moment s'articulera en deux temps : un monologue de l'élève et une interaction examinateur-candidat. Une préparation d'une dizaine de minutes est à prévoir pour chaque candidat. Ce temps de préparation coïncide avec la présentation du candidat précédent, la gestion des démarches d'évaluation par l'examineur et l'accueil du candidat suivant.

### ●●● Matériel

Matériel requis : de quoi écrire.

Matériel autorisé : dictionnaire traductif (uniquement lors de la 2<sup>e</sup> partie de l'épreuve).

Matériel refusé : tout matériel électronique tel que smartphone, montre connectée, etc.

## III. Evaluation et sanction des études

### ●●● Pondération

- 30 % pour l'expression orale (20 % pour l'EOEI et 10 % pour l'EOSI)
- 30 % pour la compréhension à l'audition
- 20 % pour l'expression écrite
- 20 % pour la compréhension à la lecture

### ●●● Evaluation

Le seuil de réussite à chacune des épreuves externes certificatives (mathématiques, français, sciences, langues modernes) est fixé à 50 % de moyenne globale.